

Manuel d'utilisation du logo POCTEFA

Introduction

Les Programmes de Coopération Territoriale Européenne¹ ont décidé d'unir leurs efforts dans une marque visuelle harmonisée et un nom commun pouvant être utilisés dans toutes les langues : Interreg. Interreg est maintenant la marque de la Coopération Territoriale Européenne et doit être utilisée le plus largement possible.

En se basant sur le logo Interreg, POCTEFA a développé un logo pour le Programme. Par ailleurs, il offre aux projets la possibilité d'exploiter ce dernier afin de créer leurs propres logos, dans le cas où cela leur semblerait nécessaire ou approprié.

La marque harmonisée rend Interreg plus visible à tous les niveaux et auprès d'un public plus large, prouvant ainsi que la coopération en Europe rassemble les personnes, renforce les économies et aide à mieux protéger notre environnement. Le présent manuel a été élaboré dans le but de contribuer à l'utilisation appropriée du logo POCTEFA. Il s'adresse principalement aux bénéficiaires du POCTEFA.

N'oubliez pas de consulter également le guide de la communication POCTEFA, qui vous aidera à respecter la législation européenne et à mettre en œuvre la réglementation relative aux caractéristiques techniques des mesures d'information et de communcation.

Le présent document se fonde sur l'original créé par INTERACT.

Contact

POCTEFA

Cristina Igoa Responsable de communication Téléphone + 34 974 36 31 00 e-mail: c.igoa@poctefa.eu www.poctefa.eu

¹ Coopération Territoriale Européen demeure le nom officiel de la démarche et c'est le nom qui doit être utilisé dans toutes les communcations légales. Toutefois, Interreg doit être utilisé dans toute communication publique des programmes, projets, institutions, médias, etc.

1. Éléments du logo POCTEFA	4	2. Logo en tant que logo de projet	
1.1. Logo 1.1.1. Détails du logo 1.1.2. Caractéristiques du logo 1.1.3. Couleurs du logo	5 6 7 8	2.1. Logo en tant que logo de projet2.1.1. Caractéristiques du logo2.1.2. Taille du logo	25 28 29
1.1.4. Utilisation du logo 1.1.5. Taille du logo	9 11	En résumé	30
1.2. Typographie	12		
1.3. Grille 1.3.1. Grille utilisée 1.3.2. Emplacement du logo	13 14 17		
1.4. Axes 1.4.1. Couleurs 1.4.2. Icônes	20 21 22		

1. Éléments du logo

Le design de la marque POCTEFA 2014-2020 est plus qu'un logo : il est composé d'éléments caractéristiques tels que des couleurs, des polices de caractères et une structure afin d'aider à la mise en page : la grille. Seule la combinaison de tous ces éléments débouchera sur une reconnaissance optimale de la marque.

1.1. Le logo

Le logo est l'élément le plus important de l'identité visuelle du POCTEFA. Le nouveau logo a été conçu afin de revêtir une apparence solide bien que discrète permettant de le combiner facilement avec d'autres logos. Afin de ne pas interférer avec d'autres éléments graphiques et de donner au drapeau européen de la prestance, une solution typographique dépourvue de tout élément graphique a été choisie.

Les pages suivantes contiennent quelques règles simples d'utilisation du logo. Veuillez prendre le temps de comprendre comment appliquer ces règles afin que le logo apparaisse toujours de manière claire et uniforme.



Nous vous rappelons que la présence d'une référence visible au FEDER est obligatoire sur tous les éléments, sauf ceux de petite taille tels que des stylos, des clés USB, etc. La référence au FEDER peut être écrite dans une quelconque police de caractères assortie au design de la publication, mais elle ne doit pas être inférieure à 7,5 points. Cette ligne peut être située n'importe où sur la page dans laquelle se trouve le logo, mais elle doit être visible et lisible.





Vous pouvez télécharger le logo ici :

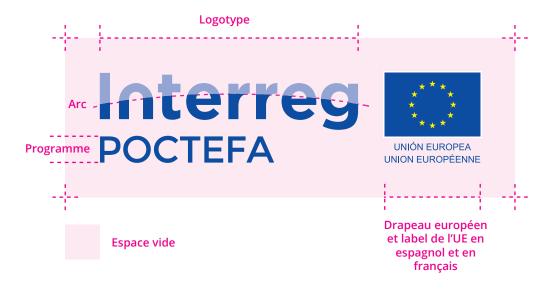
https://www.poctefa.eu/documentacion/logo/

Si vous en avez besoin sous un format spécial, veuillez contacter le Secrétariat du Programme.

1.1.1. Détails du logo

Le logo est constitué des éléments suivants : le logotype Interreg contenant l'arc coloré à l'intérieur, le drapeau européen, le label de l'Union Européenne en espagnol et en français et le label POCTEFA.

Le logo est entouré d'une zone d'espace vide qui définit sa distance minimale avec d'autres éléments tels que d'autres logos, des images, des textes ou tous autres éléments graphiques. Utilisez toujours les fichiers du logo numérique qui vous sont fournis et n'essayez pas de recréer ou de modifier le logo de quelque manière que ce soit.



1.1.2. Caractéristiques du logo

Les éléments du logo représentent une unité qui est définie comme invariable. Ils ne doivent pas être présents séparément. La composition des éléments du logo suit des règles spécifiques et ne doit pas être modifiée.

Unité de base

L'unité de base utilisée pour la définition de la composition du logo correspond à la largeur de la lettre « e ». Cette mesure est utilisée afin de définir l'espace séparant les éléments ainsi que l'espace vide autour du logo.

Drapeau européen

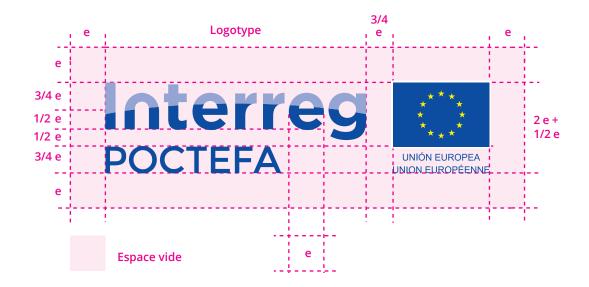
L'espace entre le logo et le drapeau européen équivaut à 3/4 de l'unité de base. La hauteur du drapeau correspond à la somme de l'unité de base et trois quarts de celle-ci.

Label de l'Union Européenne

La mention de l'Union Européenne est alignée sur la partie descendante du nom du programme qui sera situé dans la position équivalente à deux unités et demie de base. Selon le règlement, le label de l'Union Européenne est affiché en utilisant la police de caractère Arial.

Zone d'espace vide

Un espace vide correspondant à au moins une unité de base en hauteur et en largeur doit être situé autour du logo. À l'intérieur de cette zone, aucun autre élément graphique ou logo ne doit apparaître. De même, cet espace doit être observé concernant la distance avec les marges de la page. Cette zone d'espace vide montrée ci-contre correspond à l'espace vide minimal – il est recommandé d'augmenter cet espace autant que possible.



Nom du programme

Le nom du programme s'écrit en Montserrat Regular, avec un espace entre les lettres de -20. Sa couleur est la même que le bleu réflex du logo (indiqué dans le paragraphe 1.1.3).

La distance entre la hauteur X du nom du programme et la ligne de base du logo Interreg correspondra toujours à une demi-unité de base. Le nom de POCTEFA doit être écrit à une hauteur de majuscule égale à 3/4 de l'unité de base.

1.1.3. Couleurs du logo

Les couleurs du logo découlent du drapeau européen et ne doivent pas être modifiées. Elles constituent également les couleurs centrales de la marque Interreg et sont utilisées afin d'identifier la marque au-delà du logo dans toute communication visuelle. Les couleurs sont définies pour tous les systèmes de couleur.

Explications:

Pantone:

Couleurs d'accompagnement.

CMYK:

Couleurs de quadrichrome, 100 nuances de couleur par canal C = cyan, M = magenta, Y = jaune, K = noir

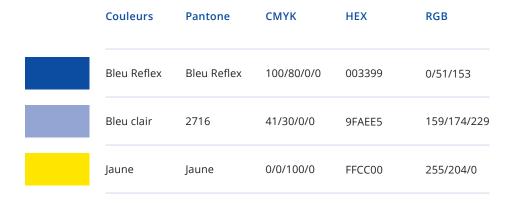
RGB:

Échantillon de couleurs pour l'affichage à l'écran avec 256 nuances par canal R = rouge, G = vert, B = bleu

Hex:

Système semblable au RGB, avec cependant des nuances allant de « 00 » à « FF » (hexadécimal) par canal. Ce système est employé de préférence afin de concevoir des sites internet.

Vous pouvez télécharger le drapeau de l'Union européenne ici : http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/flag/index_fr.htm



1.1.4. Utilisation du logo

Bonne utilisation du logo

Logo standard

Le logo standard est la version polychrome. Cette version devra être utilisée autant que possible. Le logo doit être utilisé uniquement sur un fond blanc pour respecter la législation européenne.

Remarque : En vertu des règlements UE, le drapeau européen doit toujours être encadré d'une ligne blanche tout autour du rectangle, s'il est placé sur un fond coloré. La largeur du bord doit constituer 1/25e de la hauteur du rectangle.

Logo en niveau de gris

La version en niveau de gris du logo devra être utilisée pour des reproductions monochromes. Cette version devra être utilisée uniquement lorsque la version polychrome n'est pas disponible et son utilisation devra être justifiée.

Logo noir et blanc

Le logo en noir et blanc ne devra être utilisé que s'il est impossible d'utiliser le niveau de gris et son utilisation devra être justifiée.







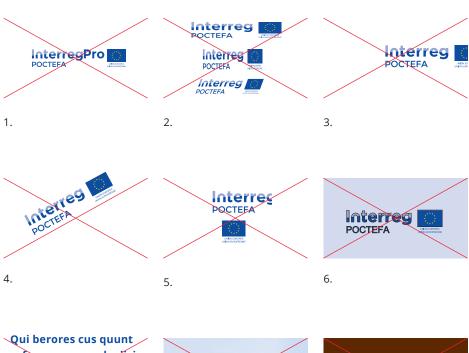
Utilisation du logo autorisée : Logo en niveau de gris pour des applications monochromes



Utilisation du logo autorisée : Logo en noir et blanc si la version en niveau de gris n'est pas disponible.

Utilisation inappropriée du logo

- 1. N'utilisez aucun autre élément typographique en plus du logo sur la même ligne. Il est permis d'utiliser des noms de programme ou de projet sur les lignes situées en dessous du logo, à condition de respecter les règles indiquées plus bas dans le présent manuel.
- 2. Ne déformez pas, n'étirez pas, ne penchez pas, et ne modifiez pas le logo d'une quelconque manière que ce soit.
- 3. Ne coupez pas le logo.
- 4. Ne faites pas pivoter le logo.
- 5. Ne séparez pas le drapeau du logotype et ne modifiez pas la composition des éléments du logo. Ils sont invariables.
- 6. N'utilisez pas de lignes de contour autour du logo.
- 7. N'utilisez pas le logo dans le corps du texte. Au contraire, dans le corps du texte, utilisez le mot Interreg dans la police du corps du texte.
- 8. N'inversez pas le logo et n'utilisez pas le logo dans une quelconque autre couleur que la version standard en polychromie ou en niveau de gris sur des applications monochromes.
- 9. N'utilisez pas le logo avec un fond coloré ni sur une photo. En vertu de la législation de l'UE, le drapeau de l'UE doit toujours présenter un bord en blanc autour du rectangle, s'il est situé sur un fond coloré. La largeur du bord doit correspondre à 1/25 de la hauteur du rectangle. Si le logo doit être placé sur un fond sombre, il doit être situé dans un rectangle blanc, la taille duquel doit au moins respecter l'espace vide tel qu'indiqué au paragraphe 1.1.2. La meilleure solution pourrait consister à créer une bannière verticale ou horizontale dans laquelle insérer le logo.



erferrorum quo ductisim nonecte sequidest, Interreg POCTEFA sandant que illor am expernam ut volorum at 8.

7.



9.

1.1.4. Taille du logo

L'apparence d'un logo varie énormément en fonction du support utilisé. Par conséquent, les dimensions minimales du logo pour impression, écran et vidéo sont indiquées. Le logo ne devra pas être utilisé dans une taille inférieure à la plus petite taille de logo indiquée ici. Les dimensions d'impression découlent d'un système de grille qui est présenté à la p. 13 du présent manuel.



Support		Côte court	Côte long
Impression A4 verticale et A3 verticale	210*297 mm 297*420 mm	38,1 mm	80,4 mm
Impression A4 horizontale et A3 horizontale	297*210 mm 420*297 mm	38,1 mm	80,4 mm
Impression A5 verticale	148*210 mm	38,1 mm	38,1 mm
Impression Carte de visite	85*55 mm	38,1 mm	38,1 mm
Impression Plaque verticale	Tout format large (A2+)	70 mm	80,4 mm
Impression Plaque horizontale	Tout format large (A2+)	70 mm	80,4 mm
Écran Smartphone	960*640 px	240 px	300 px
Écran Tablette	1024*768 px	240 px	300 px
Écran Ordinateur portable / de bureau	1920*1080 px 2560*1440 px	300 px	400 px
Powerpoint	254*164 mm	38,1 mm	68,8 mm
Vidéo FullHD & HD	1920*1080 px 1280*720 px	300 px	400 px
Vidéo SD	1050*576 px	240 px	300 px

1.2. Typographie

1.2.1. Police de caractères

Pour les logos du programme POCTEFA et des projets programmés la police de caractères Montserrat a été choisie parce qu'elle ressemble au logo Interreg.

Si vous souhaitez utiliser la police pour documents, webs, etc., vous pouvez la télécharger ici :

Montserrat:

http://www.fontsquirrel.com/fonts/montserrat

REMARQUE: la référence à l'Union Européenne sous le drapeau utilise la police de caractères Arial comme indiqué à l'art 4, paragraphe 4 du Règlement d'exécution de la Commission du Règlement (EU) N° 821/2014. Cela ne devra pas être modifié.

Police de caractères	Application de police de caractères
Montserrat Regular	extensions de logo (noms de programme, noms de projet)

1.3. Grille

Afin de maintenir des proportions et des mises en page uniformes à travers l'identité visuelle, nous vous suggérons d'utiliser un système de grille unifié. L'utilisation de cette grille vous permettra de créer facilement des mises en page pour toutes les applications et les tailles de document.

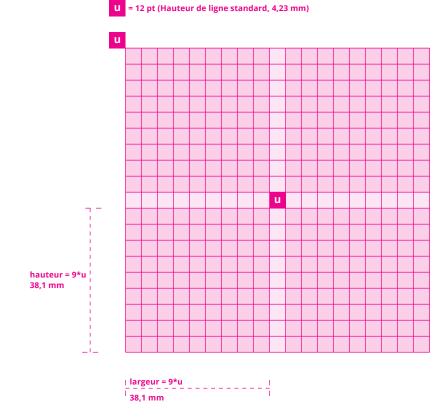
La grille se fonde sur la hauteur de ligne de 12 pt qui est définie comme la hauteur de ligne typographique standard d'un corps de texte selon la section 1.2.2. du présent manuel.

Par conséquent, la plus petite unité (u) consiste en un carré mesurant 12 pt (4,23 mm) de haut et de large.

Un élément de présentation de base (38,1 mm) est composé de 9 unités (u) de haut et de large. Plusieurs éléments de présentation de base peuvent former une colonne de texte de 9 unités de large. Les éléments de présentation de base sont toujours séparés les uns des autres par une unité (u).

La largeur d'un élément de présentation de base définit également la plus petite taille de logo telle que décrite dans la section 1.1.5.

Dans tout format de document défini, la grille débute et finit toujours par un élément de présentation de base. Les marges ne dépassent jamais la largeur d'un élément de présentation de base.



1.3.1. Grille utilisée

1 Format A4 simple

Sur un format A4, la grille contient 4 colonnes, dont la largeur de chacune d'elles correspond à la largeur d'un élément de présentation de base (38,1 mm), composées de 6 unités verticales de mise en page de base qui peuvent être utilisées afin de placer des blocs de texte ou des photos. Les colonnes sont séparées en utilisant une gouttière d'une petite unité (12 pt, 4,23 mm).

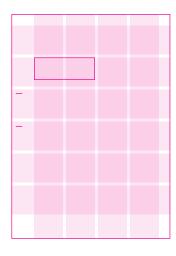
Marge supérieure : 15 mm
Marge intérieure : 29,9 mm
Marge extérieure : 15 mm
Marge inférieure : 32,23 mm

2 Emplacement de la grille sur une page A4 standard divisée en deux pages en vis-à-vis:

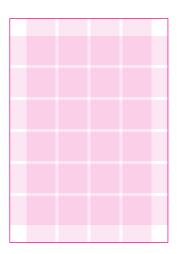
Marge supérieure : 15 mm
Marge intérieure : 29,9 mm
Marge extérieure : 15 mm
Marge inférieure : 32,23 mm

3 Emplacement de grille centrée sur une page simple A4 utilisable à tailles d'affiche:

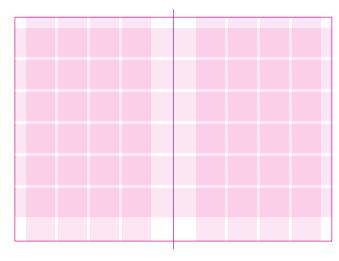
Marge supérieure : 23,62 mm Marge de gauche : 22,45 mm Marge de droite : 22,45 mm Marge inférieure : 23,62 mm



Grille de page simple A4 (ex. : lettre) avec champ d'adresse pour enveloppes



3 Grille centrée en format DIN vertical standard DIN – utilisable dans n'importe quelle taille de A4 à tailles d'affiche



2 Page A4 page divisée en deux pages en vis-à-vis

Format horizontal A4

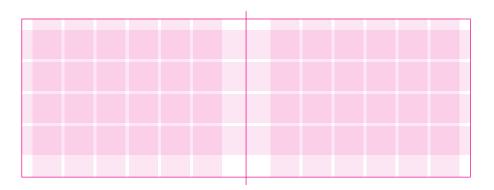
Sur un format horizontal A4, la grille contient 6 colonnes, dont la largeur de chacune d'elles correspond à la largeur d'un élément de présentation de base (38,1 mm), composées de 4 unités verticales de mise en page de base qui peuvent être utilisées afin de placer des blocs de texte ou des photos. Les colonnes sont séparées en utilisant une gouttière d'une petite unité (12 pt, 4,23 mm).

Emplacement de la grille sur une page A4 standard divisée en deux pages en vis-à-vis :

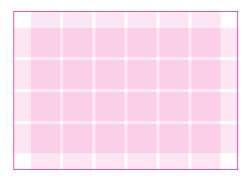
Marge supérieure : 15 mm
Marge intérieure : 32,23 mm
Marge extérieure : 15 mm
Marge inférieure : 29,9 mm

Emplacement de grille centrée sur une page simple A4 horizontale :

Marge supérieure : 22,45 mm Marge de gauche : 23,62 mm Marge de droite : 23,62 mm Marge inférieure : 22,45 mm



Page A4 horizontale.



Page horizontale avec grille centrée – également utilisable pour affiches, présentations et prospectus.

A5

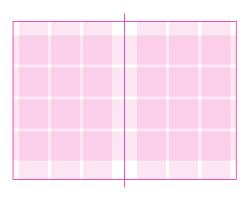
Sur un format A5, la grille contient 3 colonnes, dont la largeur de chacune d'elles correspond à la largeur d'un élément de présentation de base (38,1 mm), composées de 4 unités verticales de mise en page de base qui peuvent être utilisées afin de placer des blocs de texte ou des photos. Les colonnes sont séparées en utilisant une gouttière d'une petite unité (12 pt, 4,23 mm).

Emplacement de la grille sur une page A5 standard divisée en deux pages en vis-à-vis :

Marge supérieure : 19,23 mm Marge intérieure : 16,75 mm Marge extérieure : 8,47 mm Marge inférieure : 25,67 mm

Emplacement de grille centrée sur une page simple A5 :

Marge supérieure : 22,45 mm Marge de gauche : 12,62 mm Marge de droite : 12,62 mm Marge inférieure : 22,45 mm



Page A5 divisée en deux pages en vis-à-vis

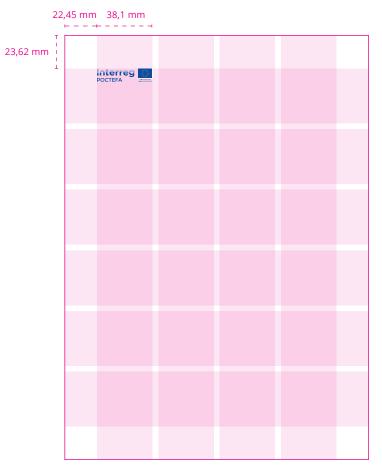


Page A5 simple avec grille centrée (flyer, dépliant, prospectus)

1.3.2. Emplacement du logo

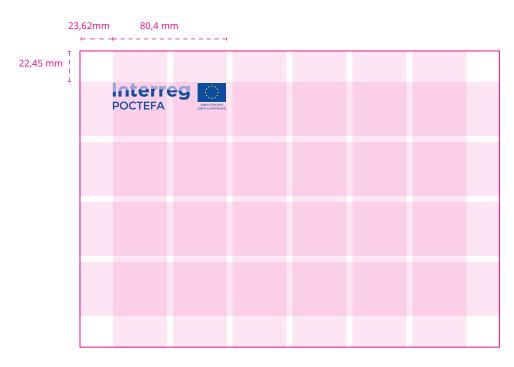
Emplacement du logo sur A4

La largeur d'un élément de mise en page de base définit également la plus petite taille de logo telle que décrite dans la section 1.1.5 (38,1 mm). La largeur du logo devra toujours être exactement celle d'un ou de plusieurs éléments de mise en page de base. Cet emplacement devra être aligné avec la grille.



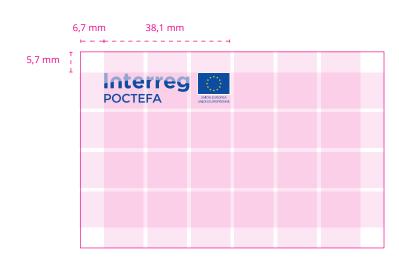
Emplacement du logo dans la grille sur un document A4.

Emplacement du logo sur un format horizontal A4



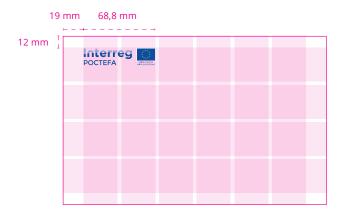
Emplacement du logo dans la grille d'un format horizontal A4.

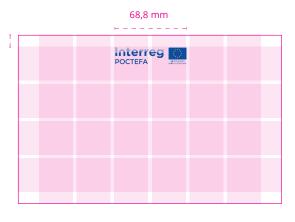
Emplacement du logo sur une carte de visite

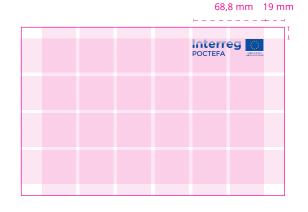


Emplacement du logo sur une carte de visite (85*55 mm).

Emplacement du logo sur un écran de PowerPoint

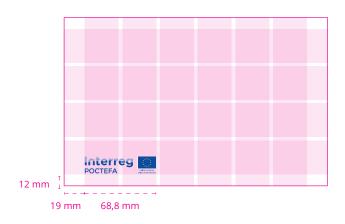




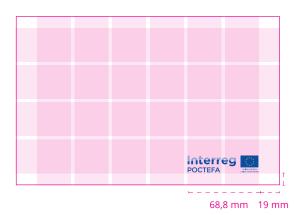


Sa taille sera de 254 x 164 mm

Il peut être situé sur la partie supérieure ou inférieure et aligné à droite, à gauche ou centré, selon le design du modèle. Ce qui est important est de mantenir le logo sur toutes les diapositives du PowerPoint et qu'il soit toujours situé au même endroit.







1.4. Axes

Les 5 axes choisis par le POCTEFA afin d'aider à atteindre les objectifs Europa 2020 sont présentés dans le design de la marque Interreg par le biais d'un système de couleurs et d'icônes. Nous vous recommandons d'utiliser ces couleurs et icônes.

Vous pouvez télécharger les icônes des axes ici : https://www.poctefa.eu/fr/documentation/poctefa-2014-2020/

Si vous en avez besoin sous un format spécial, veuillez contacter le Secrétariat du Programme.

1.4.1. Couleurs

Le schéma de couleurs a été développé afin de marquer clairement les axes prioritaires. Les couleurs ont été choisies afin de créer un système harmonieux avec des couleurs qui sont assorties entre elles et de fournir un bon contraste avec la marque centrale et les couleurs du logo du programme.

Pour les logos de projet fondés sur le logo POCTEFA, les noms de projet devront être écrits dans la couleur de l'axe prioritaire correspondant.

Explications:

Pantone:

Couleurs d'accompagnement.

CMYK:

Couleurs de quadrichrome, 100 nuances de couleur par canal C = cyan, M = magenta, Y = jaune, K = noir

RGB:

Échantillon de couleurs pour l'affichage à l'écran avec 256 nuances par canal R = rouge, G = vert, B = bleu

Hex:

Système semblable au RGB, avec cependant des nuances allant de « 00 » à « FF » (hexadécimal) par canal. Ce système est employé de préférence afin de concevoir des sites internet.

Les axes	Pantone	СМҮК	HEX	RGB
Axe 1	109 U	0/24/93/0	#fdc608	253/198/8
Axe 2	206 U	4/86/43/0	#e34063	227/64/99
Axe 3	382 U	49/0/99/0	#98c222	152/194/34
Axe 4	Cool Gray U 9	46/37/34/15	#8a898c	138/137/140
Axe 5	1665 U	2/71/72/0	#ea6647	234/102/71

Axes Prioritaires

Axe 1 : Dynamiser l'innovation et la compétitivité

Axe 2 : Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques

Axe 3: Promouvoir la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources locales

Axe 4 : Favoriser la mobilité des biens et des personnes

Axe 5 : Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires

Vous pouvez télécharger les icônes des axes ici : https://www.poctefa.eu/fr/documentation/poctefa-2014-2020/

Si vous en avez besoin sous un format spécial, veuillez contacter le Secrétariat du Programme.

1.4.2. Icônes

Apparence standard (positive)

Les icônes ont été conçues afin de fonctionner bien entre elles comme séries, en utilisant une iconographie, des formes et une taille de ligne semblables. L'utilisation standard des icônes se fait dans la couleur d'axe qu'elles représentent.



Axe 1



Axe 2



Axe 3

Axes Prioritaires

Axe 1: Dynamiser l'innovation et la compétitivité

Axe 2 : Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques

Axe 3 : Promouvoir la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources locales

Axe 4 : Favoriser la mobilité des biens et des personnes

Axe 5 : Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires





Axe 4

Icônes en négatif

Il est également possible d'utiliser les icônes dans leurs versions négatives. Dans ce cas, les icônes devront être disposées en cercles.

Axes Prioritaires

- **Axe 1 :** Dynamiser l'innovation et la compétitivité
- **Axe 2 :** Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques
- **Axe 3 :** Promouvoir la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources locales
- **Axe 4 :** Favoriser la mobilité des biens et des personnes
- **Axe 5 :** Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires



Axe 1





Axe 2

Axe 3





Versions en niveau de gris

Dans le cas d'applications de niveau de gris, les icônes peuvent également être utilisées en noir.

Axes Prioritaires

Axe 1: Dynamiser l'innovation et la compétitivité

Axe 2 : Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques

Axe 3 : Promouvoir la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources locales

Axe 4 : Favoriser la mobilité des biens et des personnes

Axe 5 : Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires



Axe 1



Axe 2



Axe 3





Axe 4

Version négative en niveau de gris

Une version négative en niveau de gris est également possible.

Axes Prioritaires

- **Axe 1 :** Dynamiser l'innovation et la compétitivité
- **Axe 2:** Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques
- **Axe 3:** Promouvoir la protection, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources locales
- **Axe 4 :** Favoriser la mobilité des biens et des personnes
- **Axe 5 :** Renforcer les compétences et l'inclusion au sein des territoires







Axe 2



Axe 3



Axe 4



2. Logo du programme en tant que logo du projet

Ce paragraphe décrit comment utiliser le logo lorsqu'un projet programmé par le POCTEFA 2014-2020 décide d'utiliser le logo du programme comme logo de son projet.

2.1. Logo utilisé comme logo de projet

Lorsque le logo POCTEFA est utilisé comme logo de projet, des règles presque identiques à celles d'un logo de programme s'appliquent : le nom du projet est écrit en dessous du nom du programme.

La couleur du nom du programme correspond à la couleur de l'axe principal tel qu'indiqué dans la section 1.4.1.

Si vous décidez que le logo POCTEFA soit utilisé comme logo de votre Projet, il vous faudra contacter le Secrétariat Conjoint du Programme (voir contacts à la fin du document) afin que celui-ci se charge du développement du nouveau logo sous différents formats. En aucun cas, le Chef de file ou tout autre partenaire ne doit créer le logo.





Exemple

Le projet Pyrécolo décide d'utiliser le logo du programme comme logo propre. Pour ce faire, il prend contact avec le Secrétariat Conjoint (SC) afin de demander son logo. Étant donné qu'il s'agit d'un projet de l'axe 3, le SC le crée en écrivant le nom à l'aide de la couleur verte de l'axe 3 et l'envoie au responsable du projet.





2.1.1. Caractéristiques du logo

Unité de base

L'unité de base utilisée pour la définition de la composition du logo correspond à la largeur de la lettre « e ».

Drapeau européen

L'espace entre le logo et le drapeau européen correspond à 3/4 de l'unité de base. La hauteur du drapeau correspond à la somme de l'unité de base et de trois quarts de celle-ci.

Nom du programme

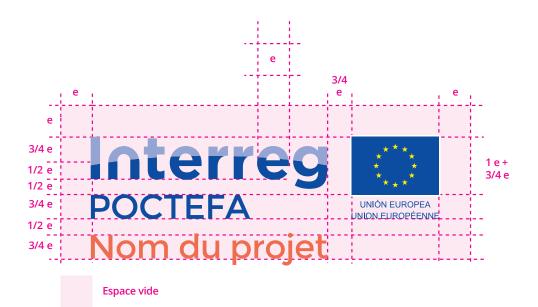
Concernant les caractéristiques du nom du programme, voir section 1.1.2 du présent manuel.

Nom du projet

Le nom du projet est écrit en dessous du nom du programme en Montserrat Regular, à une hauteur de majuscule identique à celle du nom du programme avec un espacement entre les lettres de -20. La distance entre la ligne de base du nom du programme et la hauteur de majuscule du nom du projet correspond à 1/2 de l'unité de base. La couleur doit être assortie à la couleur du axe du projet telle qu'indiquée dans la section 1.4.1.

Zone d'espace vide

Un espace vide correspondant à au moins une unité de base en hauteur et en largeur doit être situé autour du logo. À l'intérieur de cette zone, aucun autre élément graphique ou logo ne doit apparaître. De même, cet espace doit être observé concernant la distance avec les marges de la page. Cette zone d'espace vide montrée ci-contre correspond à l'espace vide minimal – il est recommandé d'augmenter cet espace autant que possible.



Référence au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Nous vous rappelons que la présence d'une référence visible au FEDER est obligatoire sur tous les éléments, sauf ceux de petite taille tels que des stylos, des clés USB, etc. La référence au FEDER peut être écrite dans une quelconque police de caractères assortie au design de la publication, mais ne doit pas être inférieure à 7,5 points. Cette ligne peut être située n'importe où sur la page dans laquelle se trouve le logo, mais elle doit être visible et lisible.

Si vous décidez que le logo POCTEFA soit utilisé comme logo de votre Projet, il vous faudra contacter le Secrétariat Conjoint du Programme (voir contacts à la fin du document) afin que celui-ci se charge du développement du nouveau logo sous différents formats.

En aucun cas, le Chef de file ou tout autre partenaire ne doit créer le logo.

2.1.2. Taille du logo

L'apparence d'un logo varie énormément en fonction du support utilisé. Par conséquent, les dimensions minimales du logo pour impression, écran et vidéo sont indiquées. Le logo ne devra pas être utilisé dans une taille inférieure à la plus petite taille de logo indiquée ici.

Les dimensions pour le logo du projet sont les mêmes que celles pour le logo du programme.

Les tailles pour impression sont établies à partir d'un système de quadrillages présenté entre la page 13 et la page 18 du présent manuel.



Support		Côte court	Côte long
Impression A4 verticale et A3 verticale	210*297 mm 297*420 mm	38,1 mm	80,4 mm
Impression A4 horizontale et A3 horizontale	297*210 mm 420*297 mm	38,1 mm	80,4 mm
Impression A5 verticale	148*210 mm	38,1 mm	38,1 mm
Impression Carte de visite	85*55 mm	38,1 mm	38,1 mm
Impression Plaque verticale	Tout format large (A2+)	70 mm	80,4 mm
Impression Plaque horizontale	Tout format large (A2+)	70 mm	80,4 mm
Écran Smartphone	960*640 px	240 px	300 px
Écran Tablette	1024*768 px	240 px	300 px
Écran Ordinateur portable / de bureau	1920*1080 px 2560*1440 px	300 px	400 px
Powerpoint	254*164 mm	38,1 mm	68,8 mm
Vidéo FullHD & HD	1920*1080 px 1280*720 px	300 px	400 px
Vidéo SD	1050*576 px	240 px	300 px

En résumé

- 1 Le Programme POCTEFA dispose d'un nouveau logo pour la période 2014-2020.
- 2 Le logo est invariable et indivisible.
- 3 Le logo doit être placé toujours sur un fond blanc.
- 4 Le logo doit être reproduit en couleur, dans la mesure du possible. Son utilisation en noir et blanc ou en niveau de gris doit être dûment justifiée.
- **5** La largeur minimale du logo est de 38,1 mm.
- **6** Les cinq axes du Programme POCTEFA disposent des mêmes icônes et couleurs que ceux qu'ils représentent.
- 7 Les projets programmés par POCTEFA peuvent utiliser le logo du programme comme logo du projet. Pour cela, le nom du projet sera représenté dans la couleur de l'axe correspondant. Si vous décidez d'utiliser le logo du Programme comme logo de votre Projet, le développement et la création du logo de votre Projet incombent au Secrétariat Conjoint. Seul le Secrétariat Conjoint peut créer les logos des projets utilisant le logo du Programme.
- **8** Lisez attentivement le présent guide afin d'utiliser correctement le logo et n'hésitez pas à contacter le Secrétariat Conjoint en cas de doute à ce sujet.
- 9 Vous pouvez télécharger le logo du POCTEFA ici : https://www.poctefa.eu/documentacion/logo/

Contact pour tous les sujets liés à l'utilisation du logo :

POCTEFA

Cristina Igoa Responsable de communication Teléfono + 34 974 36 31 00 e-mail: c.igoa@poctefa.eu www.poctefa.eu

Idée originale du manuel conçue par : studioQ www.studioq.at office@studioq.at

Programme financé par le Fonds Européen de Développement Régional.

